UNION INTERPARLEMENTAIRE INTER-PARLIAMENTARY UNION

ASSOCIATION DES SECRETAIRES GENERAUX DES PARLEMENTS

ASGP

ASSOCIATION OF SECRETARIES GENERAL OF PARLIAMENTS

COMMUNICATION

de

M. António Joaquim Mahumane
Assemblée de la République du Mozambique

sur

« Préparer le départ à la retraite du personnel parlementaire »

Session de Genève
Octobre 2025

Monsieur José Pedro MONTERO, Président de l'Association des Secrétaires Généraux des Parlements (ASGP);
Messieurs les Membres du Comité Exécutif de l'ASGP;
Messieurs les Secrétaires Généraux;
Mesdames et Messieurs;

C'est avec un immense honneur et une grande satisfaction que je m'adresse à vous, au nom de Son Excellence Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée de la République du Mozambique qui, en raison d'impératifs de dernière minute liés à l'agenda parlementaire national, n'a pas pu être présent à cette réunion.

Dès qu'il a eu connaissance de la tenue, dans cette belle ville de Genève, de la session d'automne de l'ASGP, le secrétaire général de l'Assemblée de la République du Mozambique a proposé de faire une communication intitulée « Retraite des fonctionnaires parlementaires et stabilité institutionnelle à l'Assemblée de la République du Mozambique », dans le cadre du thème plus large « Préparation à la retraite des fonctionnaires ayant de nombreuses années de service ».

Je profite de l'occasion pour vous informer, en son nom, que l'Assemblée de la République du Mozambique prépare suffisamment à l'avance le processus de remplacement des fonctionnaires ayant de nombreuses années de service et ayant atteint l'âge de la retraite, sachant que la loi prévoit que toute personne atteignant l'âge de 60 ans doit obligatoirement prendre sa retraite.
Dans ce cadre, le Secrétariat général de l'Assemblée de la République du Mozambique, par l'intermédiaire de son Centre d'études et de formation parlementaire, en coordination avec la Division des ressources humaines, et guidé par le Plan de développement des ressources humaines déjà établi, élabore des programmes continus de formation et de renforcement des capacités de ses fonctionnaires, afin d'assurer la continuité nécessaire des processus lorsque des fonctionnaires atteignent l'âge de la retraite.

Mesdames et Messieurs,

Bien que cette approche constitue une excellente plateforme pour assurer la stabilité institutionnelle, la direction de l'Assemblée de la République du Mozambique estime que l'échange d'expériences est d'une importance capitale dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité des services fournis aux députés. C'est pourquoi le Secrétariat général s'est engagé de manière continue dans la formation de ses fonctionnaires, tant dans le cadre de la coopération bilatérale, sur la base d'accords avec des institutions homologues d'autres pays, notamment l'Angola, le Brésil et le Portugal, que par l'envoi de fonctionnaires à des cours de courte durée et à des séminaires thématiques sur différents domaines de l'activité parlementaire, dans le cadre de son appartenance à de nombreuses organisations interparlementaires.

Cependant, comme il fallait s'y attendre, l'Assemblée de la République du Mozambique est confrontée à certains défis en matière de ressources humaines, dont le plus notable, en ce qui concerne la question de la « retraite des fonctionnaires parlementaires par rapport à la stabilité institutionnelle », est le fait que la loi n'autorise qu'une seule nouvelle admission pour trois postes vacants dans le cadre du personnel, en raison de la cessation de la relation de travail.
Face à ce défi majeur, dans le cadre de la nécessité d'une stabilité institutionnelle, le Secrétariat général de l'Assemblée de la République du Mozambique cherche à renforcer, de manière continue et permanente, les capacités des fonctionnaires dont il dispose, afin que tous soient

capables de tout faire. En d'autres termes, notre objectif est que le départ d'un fonctionnaire soit rapidement compensé par la mobilité interne, d'un secteur à l'autre, tandis que des fonctionnaires détachés d'autres institutions sont formés.

Monsieur le Président de l'ASGP, Messieurs les Secrétaires généraux, chers collègues, c'est tout ce que le Secrétaire général de l'Assemblée de la République du Mozambique m'a chargé de vous transmettre dans le cadre de l'important thème de la « Préparation à la retraite des fonctionnaires ayant de nombreuses années de service », en partageant l'expérience de notre Secrétariat général.

Je vous remercie de votre attention.